

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées les « **Conditions** ») s'appliquent aux relations entre la société Azur Médical, SARL, ayant son siège social à Roncq (59223) 404, rue de Lille, immatriculée au RCS Lille Métropole sous le numéro 489 635 672, joignable par téléphone au 03.20.94.99.74 et par mail à l'adresse suivante : contact@azur-medical.fr (ci-après dénommée « **Azur Médical** »), qui est un distributeur de matériels médicaux et, d'autre part, les clients professionnels, non-professionnels ou consommateurs au sens du Code de la consommation, (ci-après dénommés le(s) « **Client(s)** ») effectuant un achat de produits via le site internet d'Azur Médical (ci-après les « **Produits** »). Si le Client est un professionnel au sens de l'article liminaire du Code de la consommation, les stipulations des présentes conditions prises en application du Code de la consommation ne lui sont pas applicables.

Pour précision, le Code de la consommation définit les notions suivantes (article liminaire) : « consommateur : toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole ; non-professionnel : toute personne morale qui n'agit pas à des fins professionnelles ; professionnel : toute personne physique ou morale, publique ou privée, qui agit à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris lorsqu'elle agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel ».

### 1. Objet

Les Conditions ont pour objet de définir les droits et obligations d'Azur Médical et du Client dans le cadre de l'achat d'un produit commercialisé sur le site internet www.azur-medical.fr. (ci-après dénommé le « **Site Internet** »).

Les Conditions sont applicables à toutes les commandes de Produits effectuées via le Site Internet, auprès d'Azur Médical par le Client, en vue d'une livraison dans le secteur géographique prédéfini ou d'un retrait en magasin.

Elles sont disponibles directement sur le Site Internet d'Azur Médical. Elles peuvent également être envoyées par courrier électronique, par télécopie, par voie postale, sur simple demande du Client.

Les Conditions pourront être modifiées à tout moment et sans préavis par Azur Médical ce que le Client reconnaît et accepte par avance.

Les Conditions applicables sont celles en vigueur au moment de la validation de la commande par le Client.

Le Client reconnaît avoir lu et accepté sans restriction ni réserve les Conditions et renonce à se prévaloir de ses propres conditions d'achat ou d'autres conditions, sauf dérogation préalable, expresse et écrite d'Azur Médical.

Les Conditions peuvent être complétées par des conditions particulières constituées par le bon de commande signé et/ou validé par les parties dans les conditions ci-après définies.

Toute validation de la commande par le Client vaut acceptation expresse des Conditions par le Client sans aucune restriction ni réserve.

### 2. Informations relatives aux Produits

Conformément aux articles L. 111-1, L. 112-3 et L. 112-4 du Code de la consommation, Azur Médical informe le Client des caractéristiques essentielles des produits et indique le délai de livraison et le prix du Produit.

Les informations relatives aux Produits susceptibles d'être vendus sont disponibles sur le Site Internet. Ces informations sont celles fournies par les fabricants.

Une confirmation de ces détails techniques est toujours possible en appelant le service achat d'Azur Médical ou en envoyant un courrier électronique à Azur Médical.

Les visuels présentés sur le Site Internet et/ou le catalogue n'ont qu'une valeur indicative, de sorte que la différence de perception des formes et des couleurs entre les visuels présentés et les produits ne saurait engager la responsabilité de Azur Médical. Azur Médical s'efforcera de présenter sur son Site Internet les photographies les plus fidèles possibles. La perception de l'article concerné peut ne pas correspondre totalement à l'article réel.

Sauf information contraire spécifiée sur le Site Internet, tous les Produits vendus par Azur Médical sont neufs. Les Produits proposés sont conformes à la législation française et européenne en vigueur.

### 3. Commandes des Produits et informations relatives aux services

Le Client devra, pour pouvoir acheter un Produit lors de la commande :

- remplir un formulaire de commande en précisant certains champs obligatoires (notamment remplir la fiche d'identification sur laquelle il indiquera toutes les coordonnées demandées),
- indiquer les quantités demandées et l'adresse précise de livraison et les éventuelles restrictions d'accès au lieu de livraison,
- valider sa commande après l'avoir vérifiée,

Le Client est responsable des informations renseignées sur sa commande, ces informations étant indispensables au bon traitement de la commande. Ainsi, en particulier, le Client est entièrement responsable du domicile déclaré, du choix du mode de livraison retenue et de l'adresse de livraison mentionnée. Azur Médical ne pourra être tenu pour responsable de délais de livraison ou de coûts de livraison supplémentaires. Les frais engagés par Azur Médical liés à des informations erronées du Client seront à la charge du Client, en particulier les frais de réexpédition de commande. En cas d'inactivité prolongée lors de la connexion, il est possible que la sélection des articles choisis avant cette inactivité ne soit plus garantie. Le Client sera invité à reprendre sa sélection des Produits depuis le départ. Toutes les étapes nécessaires à la vente seront précisées sur le site d'Azur Médical.

Le Client, avant de valider définitivement sa commande, devra vérifier le détail de sa commande et son prix total, et corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation. A partir du moment où le Client a validé sa commande, Azur Médical accusera réception de celle-ci dans les meilleurs délais et par voie électronique, sous réserve que le Client n'ait pas communiqué une adresse électronique erronée dans le formulaire d'inscription.

Si le Client n'a pas fait part de ses éventuelles observations dans un délai de huit jours suivant la réception de la confirmation de sa commande, il est réputé avoir accepté le contenu de celle-ci qui est donc définitive.

Azur Médical sera en droit de refuser toute commande anormale ou passée de mauvaise foi. En outre, Azur Médical sera en droit de refuser toute commande d'un Client avec lequel existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

#### 4. Disponibilité des Produits

Les Produits proposés et visibles sur le Site Internet sont disponibles dans la limite des stocks. Pour les Produits non stockés dans les entrepôts d'Azur Médical, ils sont proposés à la vente sous réserve de disponibilité chez les fournisseurs. En conséquence, Azur Médical s'engage à honorer les commandes du Client dans la limite de ses stocks disponibles ou de ceux disponibles chez ses fournisseurs.

Dans ce cadre, des indications sur la disponibilité des Produits sont fournies au Client au moment de la passation de la commande. Ces informations provenant directement des fournisseurs, des erreurs ou modifications peuvent exceptionnellement exister. La disponibilité d'un Produit peut varier rapidement en fonction de l'évolution des ventes. Azur Médical effectue une mise à jour très fréquente des disponibilités et des précisions complémentaires peuvent être communiquées au Client par téléphone, courriel ou télécopie. Si Azur Médical ne peut obtenir un Produit commandé d'un de ses fournisseurs ou ne commercialise plus ce Produit, elle prévient le Client par mail. Azur Médical pourra proposer au Client un produit équivalent en qualité ou en prix. L'accord formel du Client sera demandé par Azur Médical avant toute expédition. Le Client aura alors la faculté d'annuler sa commande eu égard à ces nouvelles informations sans aucune pénalité d'annulation et sera alors intégralement remboursé. Le Client ne pourra prétendre à aucune indemnité d'annulation en-dehors du remboursement intégral de la commande, incluant, le cas échéant, les frais de port.

#### 5. Suivi de la commande

Le Client sera informé par courrier électronique de l'expédition de la commande.

Le Client peut à tout moment prendre contact avec le service client d'Azur Médical afin d'être informé du suivi de sa commande. Pour ce faire Azur Médical propose au Client de l'appeler par téléphone (prix d'une communication locale), ce service n'est pas surtaxé.

#### 6. Conservation et archivage des transactions

Azur Médical archivera les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions du Code de la consommation. Les registres informatisés d'Azur Médical seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

#### 7. Livraison

Le Client a le choix soit de retirer sa commande dans le magasin Azur Médical, à l'adresse et aux heures d'ouverture, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00, le samedi de 9h00 à 12h00, en présentant l'accusé de réception de la commande et une pièce d'identité en cours de validité, soit demander la livraison des articles à l'adresse de livraison indiquée par lui au cours du processus de commande, celle-ci devant nécessairement être située dans le secteur géographique prédéfini.

Azur Médical, ou toute personne qu'elle pourra désigner, effectuera la livraison. La livraison des Produits commandés interviendra au plus tard dans les 30 jours calendaires à compter du jour suivant la validation de commande.

Les délais éventuellement communiqués par Azur Médical ne le seront qu'à titre indicatif.

Azur Médical, ou toute personne qu'elle pourra désigner, livrera les articles commandés en colis simple.

La livraison s'entend du transfert au Client de la possession physique ou du contrôle du Produit.

Tout risque de perte ou d'endommagement des Produits est transféré au Client au moment où ce dernier ou un tiers désigné par lui, et autre que le transporteur proposé par Azur Médical, prend physiquement possession des Produits ou en prend le contrôle.

Lorsque le Client commande plusieurs Produits en même temps et que ceux-ci ont des délais d'expédition différents, le délai d'expédition de la commande est basé sur le délai le plus long, Azur Médical se réserve toutefois la possibilité de fractionner les expéditions. Seuls les Produits expédiés sont alors débités. La participation aux frais de traitement et d'expédition ne sera facturée que pour un seul envoi. Azur Médical ne pourra être tenu pour responsable des conséquences dues à un retard d'acheminement.

Il est possible qu'un colis n'arrive pas dans les délais indiqués. En cas d'absence de livraison, le Client doit contacter en priorité Azur Médical. Si le retard est supérieur à 5 jours par rapport au délai de livraison annoncé par Azur Médical, le Client peut contacter Azur Médical afin de faire ouvrir une enquête pour la localisation du colis : il se peut en effet que ce dernier se soit perdu. Les délais imposés par le transporteur concernant la déclaration de perte et le remboursement de l'envoi s'appliquent au Client comme à Azur Médical.

Le Client dispose d'un délai maximum de trente et un jours ouvrés à compter de la réception du mail de confirmation de l'expédition de son colis pour déclarer celui-ci perdu auprès d'Azur Médical. Si le Client a bien déclaré son colis perdu dans le délai ci-dessus indiqué, Azur Médical se charge de faire ouvrir un dossier de réclamation auprès du transporteur. Dans ce cadre, Azur Médical peut demander au Client les documents nécessaires à la constitution de ce dossier. Le service client tiendra informé le Client des démarches effectuées. La réponse peut être de deux types : soit le colis est retrouvé et il est alors renvoyé au Client suivant la procédure normale, soit le colis est déclaré perdu par le transporteur et Azur Médical en informe le Client et procède au remboursement du montant réglé par le Client ou effectue un second envoi au choix du Client. En cas de grève des services du transporteur ou tout autre événement de nature exceptionnelle ralentissant ou empêchant la livraison des colis, Azur Médical mettra tous les moyens en œuvre pour informer le Client de l'état de l'expédition de son colis. En tout état de cause, uniquement si le Client est un consommateur, si le délai de livraison excède 30 jours à compter de la commande, le Client peut annuler la commande du Produit par lettre recommandée avec accusé de réception après avoir enjoint Azur Médical de s'exécuter dans un délai raisonnable. La vente sera annulée et le Client sera remboursé du montant du règlement effectué dans un délai maximal de quatorze jours à compter de la réception de son courrier recommandé par Azur Médical. Si le Client est un professionnel, le dépassement du délai de livraison ne pourra donner lieu à aucune retenue, indemnité, dénonciation de la commande, annulation de la commande ou refus des Produits.

Le Client doit contrôler devant le transporteur le nombre de colis et leur état et faire les réserves sur le bordereau de livraison en cas de détérioration partielle ou totale. En l'absence de réserve, le Produit est réputé accepté par le Client et ne pourra faire l'objet de contestation concernant sa livraison. S'il y a détérioration ou Produit manquant, le Client doit le mentionner d'une façon précise sur le récépissé de livraison et noter sur ce document les réserves nécessaires en cas de non-respect de la livraison. Le Client professionnel doit, dans un délai maximum de trois jours, adresser une confirmation précise et motivée de ces réserves par lettre recommandée avec accusé de réception au transporteur. La copie de cette notification doit être adressée à Azur Médical par lettre recommandée avec accusé de réception dans les mêmes délais. Le Client consommateur doit, après émission de ses réserves, informer par courriel le service client dans un délai maximum de trois jours en précisant et motivant les réserves, afin de permettre à Azur Médical de prendre les mesures nécessaires pour un retour du produit dans ses entrepôts ou une nouvelle livraison. A défaut, Azur Médical dégage toute responsabilité du fait d'un retard de prise en charge du produit ou dans l'organisation d'une nouvelle livraison.

Le transfert de risque s'effectue dès la remise du Produit au Client par le transporteur.

Les Produits sont conditionnés selon les normes de transport en vigueur, et de manière à assurer leur protection optimale durant la livraison. Le Client doit respecter ces mêmes normes lors d'un retour du Produit que ce soit dans le cadre du service après-vente, ou d'un retour pour convenance. Toute détérioration d'un Produit constatée au retour, due à un conditionnement ou un emballage non conforme, pourra ne donner lieu qu'à un remboursement partiel, voire à une absence de remboursement, si la revente en l'état est impossible ou si le problème technique est aggravé.

## 8. Prix

Les tarifs s'appliquent uniquement pour les ventes en ligne de Produits à l'exclusion de toutes autres conditions notamment celles en vigueur pour les ventes en magasin.

Le prix des Produits est indiqué en euros, et s'entend toutes taxes comprises (tenant compte de la TVA applicable au jour de la commande ; tout changement de taux pourra être répercuté sur le prix des produits) et hors frais de port. Le prix TTC de chacun des Produits que souhaiterait acquérir le Client, ainsi que le montant des frais de transport afférents à leur livraison lui seront communiqués à la validation de la commande. Le Client recevra, lors de la livraison des Produits, pour chacun des Produits, la confirmation écrite du prix payé détaillant le prix de chacun des Produits et les frais de livraison mis à sa charge.

Azur Médical se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment étant précisé que les prix applicables seront ceux applicables au moment de la validation de la commande par le Client.

Les prix indiqués comprennent les frais de traitement de commandes. Pour une commande dont le montant est inférieur à 50 Euros TTC, les frais de transport sont calculés en fonction du poids du colis. Pour une commande dont le montant est supérieur à 50 Euros TTC, les frais de transport sont offerts dans le secteur géographique prédéfini. Hors secteur prédéfini les frais de transport sont calculés en fonction du lieu de livraison et du poids du colis.

Les Produits demeurent la propriété d'Azur Médical jusqu'au complet encaissement du prix par Azur Médical. A défaut de paiement, Azur Médical se réserve le droit de reprendre les Produits livrés et n'est tenu à aucune obligation de livraison si celle-ci n'est pas encore intervenue. Les dispositions ci-dessus ne font pas obstacle, dès la livraison des Produits, au transfert au Client des risques de perte ou de détérioration des Produits soumis à réserve de propriété ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner. Pour les seuls Clients professionnels, dans le cas où Azur Médical devrait revendiquer les Produits livrés, Azur Médical conservera les acomptes reçus à titre de dommages-intérêts. Le Client supportera tous les frais légaux et judiciaires de procédure contentieuse.

## 9. Conditions de paiement

Le règlement des Produits par le Client s'effectue à la livraison par carte bancaire, chèque ou espèces.

En cas de rejet de la part de la banque d'un débit carte bleue, ou de tout autre moyen de paiement, le Client est informé qu'il doit contacter le service client afin de payer sa commande par tout moyen de paiement.

De convention expresse, et sauf prorogation accordée par Azur Médical, le défaut de paiement à l'échéance fixée entraînera, quel que soit le mode de règlement prévu l'application à titre de dommages-intérêts d'une indemnité égale à dix pour cent de la somme impayée outre les frais judiciaires et intérêts légaux.

En cas de retard de paiement d'un Client professionnel, seront exigibles, conformément au Code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur par mois de retard, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 Euros.

## 10. Droit de rétractation et retour des Produits

Le présent article ne s'applique pas aux commandes passées par des professionnels au sens de l'article liminaire du Code de la consommation, ni aux commandes et achats réalisés par les Clients en magasin.

Azur Médical entend que ceux de ses Clients qui ne seraient pas satisfaits des Produits commandés puissent exercer le droit de rétractation prévu le Code de la consommation dans les meilleures conditions.

Pour les ventes conclues à distance uniquement, à l'exclusion des ventes effectuées directement en magasin, le Client consommateur dispose du droit de se rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze jours dans les conditions de l'article L. 221-18 et L. 242-3 du Code de la consommation à l'exception des produits consommables, d'hygiène, personnalisés, etc... Le délai de rétractation expire quatorze jours à compter de la date de livraison, définie comme étant le jour où le Client, ou un tiers autre que le transporteur et désigné par le Client, prend physiquement possession du Produit. Au-delà du délai de quatorze jours susvisés, le Client ne pourra plus exercer son droit de rétractation. Ce délai est réputé respecté si le Client envoie le Produit avant l'expiration du délai de quatorze jours. Il appartiendra au Client de prendre en charge les frais directs de renvoi du Produit et de se ménager la preuve de ce retour, ce qui suppose que les Produits devront être retournés par envoi recommandé, ou par tout autre moyen donnant date certaine, les frais et risques de retour restant à la charge du Client. En conséquence notamment toute perte, dégradation et /ou vol du Produit lors du retour seront à la charge du Client. Le Client doit renvoyer les Produits à l'adresse suivante : AZUR MÉDICAL / 404 RUE DE LILLE 59223 RONCQ.

Pour exercer le droit de rétractation, le Client doit notifier à Azur Médical sa décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique) qui lui confirmera si la commande peut bien faire l'objet d'une rétractation :

- Par email : [contact@azur-medical.fr](mailto:contact@azur-medical.fr)
- Par téléphone : 03.20.94.99.74 (appel non surtaxé)

- Par courrier : Azur Médical 404, rue de Lille 59223 Roncq.

Il peut utiliser un modèle de formulaire de rétractation type et transmettre sa déclaration dénuée d'ambiguïté par mail.

Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le Client transmette sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation.

Le droit de rétractation ne peut être exercé conformément à la loi, notamment pour les Produits qui ont été descellés de leur emballage après livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé.

En cas de rétractation du Client, Azur Médical remboursera le Client de tous les paiements reçus, y compris les frais de livraison (à l'exception des frais supplémentaires découlant du fait que le Client a choisi, le cas échéant, un mode de livraison autre que le mode le moins coûteux de livraison standard proposé par Azur Médical) sans retard excessif et, en tout état de cause, au plus tard quatorze jours à compter de la réception de la commande. Azur Médical procédera au remboursement en utilisant le même moyen de paiement que celui que le Client a utilisé pour la transaction initiale, en tout état de cause, ce remboursement n'occasionnera pas de frais pour le Client.

Azur Médical peut différer le remboursement jusqu'à ce qu'Azur Médical ait bien reçu le Produit ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve d'expédition de l'article, la date retenue étant celle du premier de ces faits.

La responsabilité du Client peut être engagée en cas de dépréciation du Produit résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du Produit.

## 11. Les garanties

Certains articles bénéficient d'une garantie commerciale. Cette garantie commerciale est propre/spécifique à chaque Produit garanti et est consentie par le fabricant qui en est juridiquement le garant. Le fabricant fixe les conditions de sa garantie commerciale (modalités, étendue territoriale, durée, et coordonnées) et sont jointes au Produit. Elles figurent par exemple sur l'emballage, ou dans la notice d'utilisation, ou dans le mode d'emploi du Produit. Le Client peut se prévaloir de cette garantie auprès du fabricant du Produit en lui fournissant la facture d'achat faisant foi et le cas échéant la carte de garantie du fabricant pouvant être jointe avec le Produit lors de l'achat. Le point de départ de la garantie est le jour de la livraison du Produit. La garantie se limite au remplacement gratuit ou à la réparation de la pièce reconnue défectueuse par le fabricant, selon son choix. La garantie ne peut jouer si les Produits ont fait l'objet d'un usage anormal ou ont été utilisés dans des conditions d'emploi autres que celles pour lesquelles ils sont destinés. La garantie ne s'applique pas notamment en cas de détérioration ou d'accident provenant de la négligence, du défaut de surveillance ou d'entretien ou provenant d'une transformation du Produit effectuée par le Client.

Indépendamment de la garantie commerciale, Azur Médical reste tenu de la garantie légale de conformité mentionnée aux articles L. 217-4 à L. 217-14 du Code de la consommation et de la garantie relative aux défauts du produit vendu dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1648 du Code civil.

Il est rappelé au titre de cette garantie, les articles L. 217-4, L. 217-5, L. 217-5 ; L. 217-7, L. 217-9 et L. 217-12 du Code de la consommation.

Article L. 217-4 : « Le vendeur livre un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité. »

Article L. 217-5 : « Le bien est conforme au contrat :

1° S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;

2° Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté. »

Article L. 217-7 : « Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à partir de la délivrance du bien sont présumés exister au moment de la délivrance, sauf preuve contraire.

Pour les biens vendus d'occasion, ce délai est fixé à six mois.

Le vendeur peut combattre cette présomption si celle-ci n'est pas compatible avec la nature du bien ou le défaut de conformité invoqué. »

Article L. 217-9 : « En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien.

Toutefois, le vendeur peut ne pas procéder selon le choix de l'acheteur si ce choix entraîne un coût manifestement disproportionné au regard de l'autre modalité, compte tenu de la valeur du bien ou de l'importance du défaut. Il est alors tenu de procéder, sauf impossibilité, selon la modalité non choisie par l'acheteur. »

Article L. 217-12 : « L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien. »

Il est rappelé au titre de cette garantie les articles 1641, 1643, 1644 et de l'article 1648 du Code civil.

Article 1641 : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Article 1643 : « Il est tenu des vices cachés, quand même il ne les aurait pas connus, à moins que, dans ce cas, il n'ait stipulé qu'il ne sera obligé à aucune garantie. »

Article 1644 : « Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix. »

Article 1648 : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur, dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Dans le cas prévu par l'article 1642-1, l'action doit être introduite, à peine de forclusion, dans l'année qui suit la date à laquelle le vendeur peut être déchargé des vices ou des défauts de conformité apparents.».

Le non-respect par le Client des instructions d'installation d'usage et de la destination des Produits rend caduque la garantie. N'entrent pas dans le cadre de la garantie contractuelle les produits consommables ou à usage unique. Sont exclus de toutes garanties les défauts et les dommages qui résulteraient d'un montage ou d'une utilisation anormale ou de la négligence du Client. Sont exclus de toutes garanties les dommages aux biens à usage professionnel qui pourraient résulter de l'utilisation des marchandises. Les dimensions, couleurs et poids des matériaux soumis à variation en raison de leur nature ou de leur mode de fabrication bénéficient des tolérances d'usage. Une réclamation quelconque ne dispense pas de l'obligation de payer toutes marchandises pour lesquelles il n'existe aucune contestation.

Il sera précisé par le fabricant pour chaque Produit, dans le colis d'expédition, la période pendant laquelle ou la date jusqu'à laquelle les pièces détachées indispensables à l'utilisation du Produit sont disponibles sur le marché.

## 12. Le service après-vente

Ces dispositions concernent les Produits qui ne sont plus soumis à la garantie contractuelle ou légale. Le Produit vendu peut faire l'objet d'un retour au service après-vente après accord d'Azur Médical.

Le Client pourra expédier à ses frais le Produit à l'adresse indiquée par Azur Médical.

La demande d'un devis de réparation est payante. Son coût est de 50.00 € TTC à régler d'avance avec les frais de retour du Produit. Il doit être réglé au moment du dépôt ou du renvoi du Produit. A défaut, un devis de réparation ne pourra pas être établi.

Azur Médical adresse un devis de réparation au Client.

Si le devis de réparation est accepté par le Client, il devra être retourné, signé et accepté accompagné de son règlement pour donner lieu à la réparation du Produit ; le montant de 50.00 € TTC est alors déductible du coût de la réparation. Une fois réparé, le Produit sera retourné au Client.

Si le devis de réparation est refusé, le Produit sera également retourné au Client.

## 13. Responsabilités

L'exécution par Azur Médical de tout ou partie de ses obligations sera suspendue en cas de survenance d'un cas fortuit ou de force majeure qui en gênerait ou en retarderait l'exécution. Sont considérés comme tels, notamment, sans que cette liste soit limitative, la guerre, les émeutes, l'insurrection, les troubles sociaux, les grèves de toutes natures et les problèmes d'approvisionnement d'Azur Médical. Azur Médical informera le Client d'un semblable cas fortuit ou de force majeure dans les sept jours de sa survenance. Au cas où cette suspension se poursuivrait au-delà d'un délai de quinze jours, le Client aurait alors la possibilité de résilier la commande en cours, et il sera alors procédé à son remboursement dans les conditions énoncées ci-dessus.

Azur Médical décline toute responsabilité quant à l'utilisation impropre ou non conforme à leur destination des Produits que le Client a commandés. L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les Produits notamment pour cause d'incompatibilité de matériel ne peut en aucun cas donner lieu à remboursement ni indemnisation.

La responsabilité d'Azur Médical ne saurait être engagée notamment pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques, ou lors de sa prestation de vente ou location, pour tout fait qualifié de force majeure, de cause légitime, de faits indépendants de sa volonté. Les Produits vendus sont décrits et présentés sur le Site Internet avec la plus grande exactitude. Si malgré toutes ces précautions, des erreurs ont pu se produire sur ce Site Internet, Azur Médical ne pourrait en aucun cas être engagé sur ce fait. Les obligations d'Azur Médical sont uniquement applicables sur le territoire métropolitain français (y compris la Corse).

Les recommandations sur le placement et/ou l'installation du Produit vendu, qui peuvent être faites par Azur Médical sont effectuées bénévolement et données à titre purement indicatif. Elles n'engagent pas la responsabilité d'Azur Médical. Elles ne constituent pas un élément d'exécution et il appartient au Client, sous sa propre responsabilité, de les contrôler et de vérifier qu'elles tiennent compte des règles générales applicables aux conditions particulières d'emploi.

A l'égard des seuls Clients professionnels, Azur Médical n'est pas tenu de réparer les conséquences dommageables des fautes commises par le Client ou des tiers en rapport avec l'exécution du contrat. En aucune circonstance, Azur Médical ne sera tenu d'indemniser les dommages immatériels ou indirects, et notamment les pertes d'exploitation, de profit, d'une chance, préjudice commercial, manque à gagner. La responsabilité civile d'Azur Médical, toutes causes confondues à l'exception des dommages corporels et de la faute lourde, est limitée à une somme plafonnée à la valeur facturée et encaissée du matériel fourni.

Également, à l'égard des seuls Clients professionnels, la prescription de toute action liée à l'exécution, la validité, l'interprétation ou la cessation du contrat de vente est conventionnellement limitée à un an, conformément à l'article 2254 du Code civil. A l'égard du Client consommateur, les règles de prescription de droit commun s'appliquent.

## 14. Traitement des déchets

Azur Médical informe le Client que les équipements électriques et électroniques en fin de vie, obsolètes ou qui ne fonctionnent plus (type lit médicalisé, scooter, fauteuil releveur...) ne doivent pas être jetés à la poubelle ni dans les bacs de tri sélectif de sa commune et ceci afin de limiter le gaspillage des matières premières et de protéger l'environnement et la santé humaine en évitant la dispersion dans la nature de substances contenues dans certains appareils. Ces produits doivent être remis à un point de collecte approprié pour le traitement, la valorisation et le recyclage de ces déchets.

## 15. Données personnelles

Le Client est informé que les données personnelles le concernant collectées dans le cadre d'une commande font l'objet d'un traitement sous la responsabilité d'Azur Médical, strictement nécessaire à l'exécution des présentes CGV et à des fins de gestion des commandes.

Azur Médical peut également recontacter le Client pour lui faire part de ses actualités, promotions ou offres dédiées ainsi que pour répondre à toute demande ou réclamation émanant du Client.

Conformément à la réglementation, et plus particulièrement à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 et au Règlement européen sur la protection des données personnelles n°2016/679 (RGPD), le Client est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification, d'opposition, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de ses données après son décès.

Le Client peut exercer ses droits, en justifiant de son identité, par e-mail à l'adresse suivante : [contact@azur-medical.fr](mailto:contact@azur-medical.fr) ou par voie postale à l'adresse suivante : AZUR MÉDICAL, 404 rue de Lille 59223 Roncq.

Si le Client estime, après avoir contacté Azur Médical, que ses droits ne sont pas respectés, il dispose du droit d'adresser une réclamation à la CNIL.

## 16. Droits de propriété intellectuelle

Le contenu du site, sa structure générale, sa présentation, ainsi que les textes, photographies, images animées ou non, logos, graphiques et/ou tout autre élément le composant sont couverts par des droits de propriété intellectuelle dont Azur Médical est titulaire.

De même, toutes les autres marques, illustrations, images et logotypes figurant sur les articles d'Azur Médical, leurs accessoires ou leurs emballages, qu'ils soient déposés ou non, sont et demeureront la propriété exclusive d'Azur Médical. Toute représentation, imitation, reproduction totale ou partielle, modification ou utilisation de ces marques, illustrations, images et logotypes, pour quelque motif et sur quelque support que ce soit, et par quelque procédé que ce soit, sans accord expresse et préalable d'Azur Médical, est strictement interdite et constituerait un manquement contractuel aux présentes ainsi que, notamment, une contrefaçon sanctionnée par la législation française et les traités internationaux relatifs à la protection de la propriété intellectuelle et/ou une extraction frauduleuse de données réprimée par la réglementation applicable. Il en est de même de toute combinaison ou conjonction avec toute autre marque, symbole, logotype et plus généralement tout signe distinctif destiné à former un logo composite. Il en ira de même pour tous droits d'auteur, dessins et modèles, brevets qui sont la propriété d'Azur Médical.

Toute personne possédant un site internet souhaitant placer sur son site un lien simple renvoyant directement au site d'Azur Médical doit en demander l'autorisation à Azur Médical. Une autorisation donnée par Azur Médical ne constitue en aucun cas une convention implicite d'affiliation et ne sera en aucun cas donnée à titre définitif. Sur simple demande d'Azur Médical, ce lien devra être retiré.

## 17. Intégralité des Conditions

Un changement de législation, de réglementation ou une décision de justice rendant une ou plusieurs clauses des Conditions nulle(s) et non avenue(s) ne saurait affecter la validité des Conditions. Un tel changement ou constat ne pourrait en aucun cas permettre au Client de ne pas respecter ces Conditions.

## 18. Non-Renonciation

Le fait que l'une ou l'autre des parties ne revendique pas l'application d'une clause quelconque des Conditions ou acquiesce à son inexécution, que ce soit de manière permanente ou temporaire, ne pourra être interprété comme une renonciation par cette partie aux droits qui découlent pour elle de ladite clause.

## 19. BLOCTEL

Lorsque Azur Médical est amené à recueillir auprès du Client consommateur des données téléphoniques, il l'informe de son droit à s'inscrire sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL. Lorsque ce recueil d'information se fait à l'occasion de la conclusion d'un contrat, le contrat mentionne, de manière claire et compréhensible, l'existence de ce droit pour le client consommateur.

## 20. Interprétation

En cas de difficulté d'interprétation entre l'une quelconque des clauses des Conditions et son titre, le contenu de la clause prévaudra sur son intitulé.

## 21. Litiges, droit applicable

Les Conditions sont soumises au droit français. Au cas où l'une de ces clauses deviendrait nulle ou sans objet, les autres continueront de produire leurs effets.

Dans le cas où le Client est un professionnel (au sens de l'article liminaire du Code de la consommation) effectuant sa commande dans le cadre de son activité professionnelle, l'attribution de compétence en cas de litige, et à défaut d'accord amiable entre les Parties, sera donnée au Tribunal de commerce du siège social d'Azur Médical.

En cas de difficulté survenant à l'occasion de la commande ou de la livraison des Produits, le Client consommateur aura la possibilité, avant toute action en justice, de rechercher une solution amiable, notamment avec l'aide d'une association de consommateurs ou de tout autre conseil de son choix ou toute procédure de médiation conventionnelle, dès lors que le différend n'aura pas pu être réglé dans le cadre d'une réclamation préalable directement introduite auprès d'Azur Médical. Par ailleurs, le Client consommateur pourra s'adresser à l'un des médiateurs recensés dans la liste figurant sur le site internet au lien suivant : [www.conso.net](http://www.conso.net) et qui lui paraît adapté à sa situation.

Dans l'hypothèse où le litige résulterait d'un achat national ou transfrontalier, le Client peut également avoir accès à la plateforme de résolution des litiges mises en place par la Commission Européenne pour les litiges de consommation issus d'un achat en ligne : <https://ec.europa.eu/consumers/odr/>